



COMMUNIQUÉ de presse

Politique de R&D

21 avril 2017

UNE POLITIQUE DE RECHERCHE SACRIFIÉE

EDF fait de gros efforts de communication sur son activité de recherche, efforts inversement proportionnels au budget affecté. Communication qu'il ne faut pas confondre avec l'accompagnement des résultats de recherche et à la diffusion des connaissances scientifiques et techniques parmi le personnel de l'entreprise qui demandent eux des moyens spécifiques.

A cause ou grâce au package de la loi dite « Rebsamen », tout dépend du point de vue, la diminution du nombre de consultations obligatoires en CCE noie le thème de la recherche dans le dossier « situation financière de l'entreprise ». Le dossier recherche a donc été conçu par la loi Rebsamen, non comme une composante de la stratégie de l'entreprise, mais comme une variable financière.

C'est ce que vivent tout aussi brutalement les agents de la R&D d'EDF en ce moment. Au 150 postes supprimés depuis 2 ans, 60 doivent l'être cette année, et devraient s'ajouter à ce bilan désastreux jusqu'à 150 postes de moins (inscrit au PMT) dans les deux prochaines années. C'est plus de 15 % de la capacité de Recherche qui aura disparu en quelques années. Les coupes sèches s'effectuent tout azimut aussi parmi les personnels d'assistants administratifs, supports indispensables pourtant pour « alléger le tertiaire diffus », et laisser les chercheurs et techniciens se recentrer sur leur cœur de métier. Ces coups de rabots successifs compromettent durablement notre capacité collective à relever les défis énergétiques dans la perspective du service public de l'électricité de demain.

Sans être coupée des réalités sociales et économiques, la Recherche devrait pouvoir être contre-cyclique. Par exemple, pour assurer la sécurité d'approvisionnement du pays et répondre aux sollicitations du réseau en période de pointe, l'effort de recherche devrait porter sur l'amélioration des processus, le traitement des fumées, le captage du CO₂ dans nos capacités de production thermiques pour démontrer notre exemplarité au niveau des normes environnementales. Autre exemple, c'est au moment où la concurrence s'exacerbe sur les tarifs, que le domaine commercial, connaissance et accompagnement des usagers, évolution des usages, stockage de l'électricité, devraient être soutenu par des innovations techniques. On constate exactement l'inverse, le budget consacré à la R&D est parmi les Directions d'EDF celui qui subit la diminution la plus importante au travers de la double peine, avec des restrictions directes mais aussi sur le volume de « Commandite » (demandes des autres directions)

Les activités d'aide au suivi d'exploitation, d'aide à la gestion d'actif, sur la génération 4, les matériels électriques, la convergence électromagnétique, les smartcities, la simulation numérique, les systèmes complexes, l'efficacité énergétique, baissent également. Au passage, il aurait été utile de communiquer au CCE la liste des évolutions programmées par domaines. Ce n'est pas des considérations scientifiques et stratégiques pour l'entreprise qui guident principalement ces évolutions mais des arbitrages financiers.

Le budget du domaine piloté par la R&D, globalement plus en rupture et en anticipation, appelé « corporate », est proportionnel à celui alloué par les Directions opérationnelles qui restreignent leur contribution. Alors que la Direction communique sur l'innovation, parfois de façon méprisante pour les personnels de la Recherche intégrés à EDF, elle valorise l'accès des startups qui font généralement des coups limités et surtout dans lesquelles les salariés prennent tous les risques.

A l'inverse de l'orientation actuelle de la Direction qui a poussé à l'excès l'encadrement des projets de recherche, il faut laisser plus de latitude aux chercheurs, plus de place à la confrontation scientifique afin de défricher plus de domaines nouveaux et innover plus. Il faut élargir les champs d'études à tous les enjeux de l'énergie et pas seulement à ceux qui sont susceptibles d'être rentables immédiatement pour le Groupe EDF.

Pour une recherche et des développements de qualité, il faut s'inscrire dans la durée, des personnels qui disposent de garanties statutaires afin de pouvoir prendre des risques thématiques.

La FMNE - CGT exige :

- La communication du nouveau plan scientifique pour la Recherche non connu par les représentants du personnel à ce jour
- L'annulation des réductions d'effectif à EDF R&D.
- L'embauche de personnel support en nombre suffisant.
- Une véritable GPEC pour la R et D, prenant en compte les besoins pour le renouvellement des compétences et les pépinières, et garante de la capacité d'EDF à mener les programmes avant-gardistes du service public de l'électricité de demain.